

# APPEL A LA VIGILANCE

## FOYERS D'INFECTION EXANTHEME COITAL EQUIN

(INFECTION GENITALE A HVE3)

24/05/2017

**Ces derniers jours, le RESPE a été informé de deux cas confirmés positifs d'exanthème coïtal équin (ECE) ou herpèsvirose de type 3 (HVE3) dans deux haras de l'Orne.**

Le haras concerné par l'alerte du 18 mai compte une trentaine de juments, dont une seule présente des symptômes locaux de la maladie. Cette **jument pur sang avait pouliné il y a peu et n'avait donc pas encore été saillie cette saison**. Elle est isolée depuis la période de poulinage et l'est toujours suite au résultat de laboratoire du 17 mai dernier. Il n'y a pas d'étalon sur site et aucun autre cas d'HVE3 n'a été relevé dans l'élevage cette saison, ni la saison dernière.

Suite à cette déclaration, **une enquête épidémiologique a été menée**. Les mouvements étant limité sur site et la jument isolée pour le poulinage, la contamination par contact avec un autre équidé paraît peu probable. La piste d'un contact indirect par du matériel souillé paraît également peu probable. **L'origine suspectée de ce cas serait une réactivation du virus, déjà présent chez la jument**. En effet, l'herpèsvirus de type 3, comme tous les herpèsvirus, reste latent dans l'organisme du cheval, après la première infection. L'infection pourrait être ancienne chez cette jument et/ou aurait été peu importante ; elle ne présente en effet aucune cicatrice caractéristique du passage de cette maladie. L'étalon ayant sailli la jument l'an dernier n'a pas non plus présenté de symptômes et aucun cas ne lui a été relié la saison dernière. Des prélèvements sur l'étalon sont cependant envisagés pour éliminer l'hypothèse d'un porteur sain.

L'alerte du 22 mai porte lui aussi sur une jument suitée pur-sang issue d'un haras comptant plus de 100 juments de plusieurs races. La jument est stationnée au haras depuis son poulinage début avril et est restée isolée depuis. L'enquête épidémiologique effectuée après la confirmation d'une infection à HVE3 a révélé que la jument avait été conduite à une première saillie à l'extérieur début mai et refusée à une seconde quelques jours plus tard en raison de lésions au niveau de la vulve. L'étalon issu d'un autre haras, aurait, lui aussi, été arrêté 15 jours pour la même raison. A la connaissance du vétérinaire qui suit la jument, il n'y a pas d'autres cas sur site. Aucune information n'a pour le moment été remontée vis-à-vis du harem de l'étalon.

**Par ailleurs, l'enquête épidémiologique fait apparaître d'autres cas qui seraient présents également dans d'autres haras de l'Orne** chez des équidés qui n'auraient pas été prélevés à ce jour.

Aussi, compte tenu des foyers identifiés la saison dernière et du caractère très contagieux de l'ECE, et en l'état actuel des connaissances, le **RESPE appelle à la vigilance vis-à-vis de l'exanthème coïtal et demande aux professionnels et aux vétérinaires de lui signaler tout animal présentant des lésions évocatrices**, ainsi que de procéder dans la mesure du possible, **à des prélèvements pour recherche de l'HVE3** (écouvillonnage des lésions génitales).

**Le RESPE recommande également la mise en place de mesures de précaution vis-à-vis de contaminations directe et indirecte afin de limiter la diffusion du virus** (cf. annexe).

Pour terminer, le virus étant suspecté d'être également transmis **par voie respiratoire**, le RESPE aimerait investiguer cette possibilité et **propose de faire analyser tout écouvillon nasopharyngé** qui serait joint à l'**écouvillon génital réalisé sur les animaux suspects**.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

### Informations pratiques :

RESPE - Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine  
3 rue Nelson Mandela - 14280 Saint-Contest  
02 31 57 24 88 - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)

### Contact presse :

Christel Marcillaud Pitel, Directeur du RESPE - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)

# Annexe

## Mesures de précaution

Afin de limiter la circulation de la maladie, le RESPE recommande vivement la mise en place de mesures de précaution.

### **Mesures de précaution à appliquer avant la monte, avant toute saillie et dès la suspicion :**

- Inspecter minutieusement les animaux avant la saillie pour s'assurer de l'absence de lésions telles que des papules, des vésicules, des pustules sur les organes génitaux ;
- En cas de suspicion, prendre rapidement contact avec votre vétérinaire afin qu'il examine les chevaux suspects et procède à des prélèvements (écouvillonnage des lésions génitales pour détection par analyse PCR) ;
- Suivre des règles d'hygiène strictes pour éviter la transmission via des porteurs latents (l'insémination artificielle est une méthode de contrôle de l'affection efficace, à condition d'être effectuée dans des conditions d'hygiène irréprochables) ;
- Isoler les animaux présentant des symptômes évocateurs de la maladie (papules sur les organes génitaux principalement) ;
- Limiter le contact des chevaux infectés uniquement au personnel responsable des soins ;
- Organiser un circuit de soins (débuter les soins par les lots d'animaux sains pour terminer par les chevaux suspects et atteints) avec l'utilisation de matériel à usage unique ou le désinfecter entre chaque cheval afin de limiter au maximum la transmission indirecte par le personnel (mains et vêtements) ;
- Limiter les mouvements d'entrée et de sortie de chevaux au sein de l'effectif en cas de suspicion ;
- Isoler les chevaux en provenance des sites infectés ou suspects ;
- Désinfecter le matériel (y compris les vans et moyens de transport) ;
- Désinfecter les locaux et effectuer un vide sanitaire avant toute réintroduction.

Ces mesures de prévention doivent être maintenues pendant 21 jours après constat du dernier animal malade. L'activité de reproduction ne doit être reprise qu'après guérison complète des lésions cutanées, soit entre 15 jours et 1 mois.

Il est conseillé de retirer de la reproduction les étalons porteurs latents ; une analyse pour recherche du virus peut être faite sur écouvillon des muqueuses génitales ou sur semence.

### **Pour plus d'informations :**

- Fiche maladie RESPE : [http://www.respe.net/system/files/20140611\\_N\\_HVE3-Exantheme-GP.pdf](http://www.respe.net/system/files/20140611_N_HVE3-Exantheme-GP.pdf)
- Fiche IFCE : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/maladies/maladies-infectieuses/les-infections-a-herpesvirus-chez-le-cheval-et-lane.html>
- Pour les éleveurs de Pur sang, se référer également au protocole de monte 2017